



Réunion des éco-délégués de 6ème

publié le 04/12/2021

Jeudi 18 novembre, 22 éco-délégués de 6ème se sont réunis pour discuter de leur rôle d'éco-délégué et proposer des actions. Voici le compte-rendu de cette réunion :

Pourquoi être éco-délégué ?

- Pour réaliser des actions écologiques
- Pour éviter le gâchis, faire moins de gaspillage
- Pour présenter des projets qui peuvent aider la planète
- Pour sensibiliser à l'écologie
- Éviter l'utilisation du plastique

Quelles sont vos envies pour cette année ?

- Réaliser des sorties pour ramasser les déchets : ceci est déjà programmé cette année avec le challenge de ramassage des déchets par niveau en partenariat avec E. Leclerc
- Remettre des casiers : ceci est plutôt géré par la direction du collège
- Faire des abris à hérisson, à oiseaux
- Trouver un moyen de récupérer les chewing-gum car il y en a pleins par terre
- Fleurir la cour, mettre plus de verdure
- Replanter à côté de l'infirmerie
- Planter d'autres arbres
- Recycler les masques
- Éviter les déchets dans la cour
- Mettre des poubelles aux points stratégiques
- Faire de la sensibilisation, sur les heures de permanence par exemple.

Actions retenues :

- ▶ Fabriquer des nichoirs à oiseaux qui pourraient être placés dans les arbres de la cour.
- ▶ Ramasser le papier dans les salles
- ▶ Rappeler aux élèves de chaque classe qu'il y a des boîtes pour le recyclage du papier et des crayons/colles dans les salles de classe (mail + information pronote)
- ▶ Mettre des poubelles à chewing gum : où est-ce le plus judicieux en terme d'emplacement ? Quelles poubelles solides réaliser ? (action déjà menée mais qui n'a pas abouti) : choix de boîtes à lait avec des sacs en papier à l'intérieur qui seront fixées sur des murs
- ▶ Appeler la communauté de commune pour le recyclage des masques
- ▶ Fleurir et aménager le parterre devant l'infirmerie.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.